

Extrait du Site de la Mairie Couffouleux

<http://couffouleux.fr/Le-Relais-Petite-Enfance-de-l.html>

Le Relais Petite Enfance de l'Agglomération

- Actualités - Enfance - Jeunesse -



Copyright © Site de la Mairie Couffouleux - Tous droits réservés

Pour accompagner les parents dans la recherche d'un mode d'accueil pour les jeunes enfants la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a créé le **Relais Petite Enfance**. Ce nouveau service permet à l'ensemble des familles du territoire de disposer d'un accompagnement adapté à leurs besoins avec des démarches simplifiées et un interlocuteur clairement identifié.

L'accompagnement des parents dans leurs choix de mode d'accueil est un des principes forts de la politique Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération. L'offre d'accueil du territoire est portée par les 15 crèches collectives et familiales avec 365 places d'accueil et par les 252 assistantes maternelles agréées qui disposent de plus de 800 agréments pour l'accueil des jeunes enfants. Forts de cette complémentarité, les parents de jeunes enfants ont la possibilité de trouver une solution d'accueil adaptée pour leurs enfants.

Une permanence téléphonique et des rendez-vous individualisés

Afin d'accompagner les parents dans leurs démarches, un Relais petite Enfance s'est organisé au sein de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet. Ce service permet de disposer de la liste des assistantes maternelles agréés, être renseigné sur le contrat de travail des assistantes maternelles, connaître les actions de soutien à la fonction parentale,...

Pour cela, une permanence téléphonique à destination des parents de jeunes enfants permet d'obtenir les premières informations et de convenir d'un rendez-vous avec un professionnel petite enfance.

Ce rendez-vous individualisé a pour objectif d'évaluer leurs besoins et de les orienter vers le choix le plus adapté à leur situation. Au cours des échanges, les familles peuvent alors bénéficier de renseignements sur les crèches du territoire, l'accueil au domicile des assistantes maternelles et les modalités du congé parental. A l'issue de cette rencontre le parent dispose des éléments pour faire un choix éclairé en réponse à ses préoccupations parentales. La famille sera alors accompagnée par le service tout au long de ses démarches (mise à jour de sa demande d'accueil en crèche, contractualisation avec une assistante maternelle,...)

Pour contacter le Relais Petite Enfance un seul numéro :

05 81 99 68 15 (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00)